

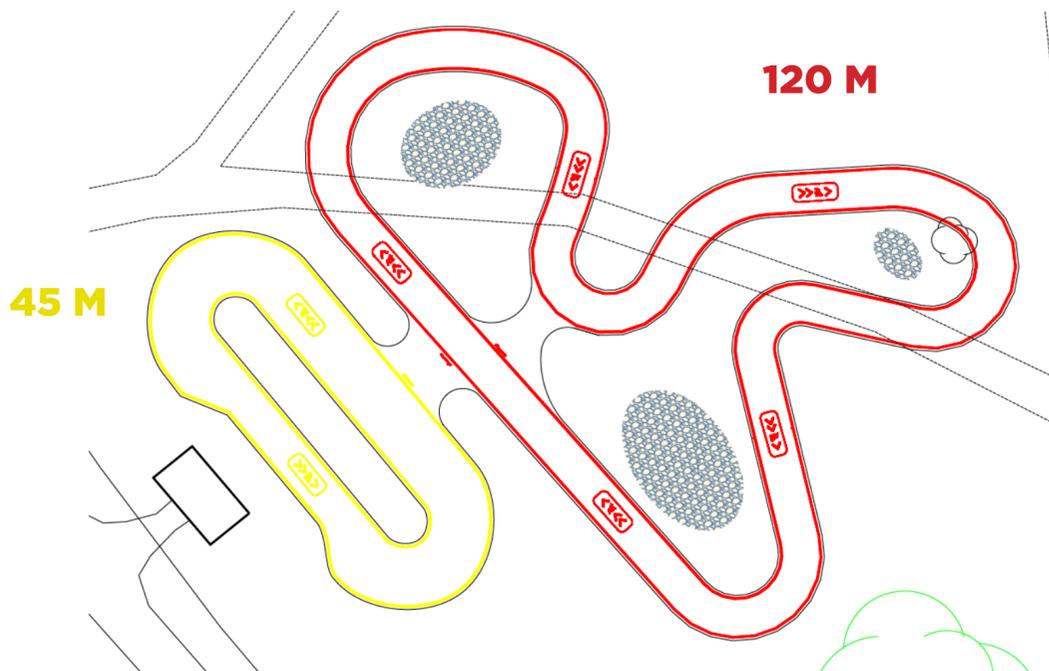
PUMP TRACK



UTILISATEURS

- Installation destinée aux utilisateurs de vélos, VTT, BMX, skateboards, rollers, trottinettes, draisienne.
- Toute activité autre que la glisse urbaine est interdite : jeux de ballon, trottinettes électriques, les véhicules à moteur électrique ou thermique sont interdits sur les pumptracks.
- La pumptrack est interdite aux enfants de moins de 8 ans non accompagnés.
- L'utilisation de la Pumptrack par les enfants est sous la responsabilité d'un parent ou d'un accompagnateur. La Mairie décline toute responsabilité en cas d'accident.

PISTES DE PUMPTRACK



NUMÉROS DE SECOURS :

LES POMPIERS : 18

LA GENDARMERIE : 17

Ou composer le **112** depuis un portable.

Gestionnaire :

Mairie de Saint-André-de-Corcy

Maintenance :

Square Claudius Bardet,
01390 Saint-André-de-Corcy

Téléphone :

04 72 26 10 30

Mail :

accueil@saintandredecorcy.fr

SÉCURITÉ

- Le port du casque est obligatoire, les gants et autres protections individuelles sont vivement conseillés (dorsale, coudières, genouillères, etc.).
- Ne pas pratiquer sous la pluie.
- Il est recommandé de ne pas pratiquer seul ce sport.



Flashez le QR code pour accéder aux tutoriels vidéos

Comment rider une pumptrack en BMX / Skate / Trottinette / Rollers

RESPECT



Jetez les déchets dans la poubelle.
Faites attention aux autres.

INTERDICTION



Adresse : 7, Impasse Gutenberg - 38110 ROCHETOIRIN
Tél : 04 74 28 38 14 - Mail : info@playgones.com - Website : www.playgones.com